

En quête de nos cours d'eau

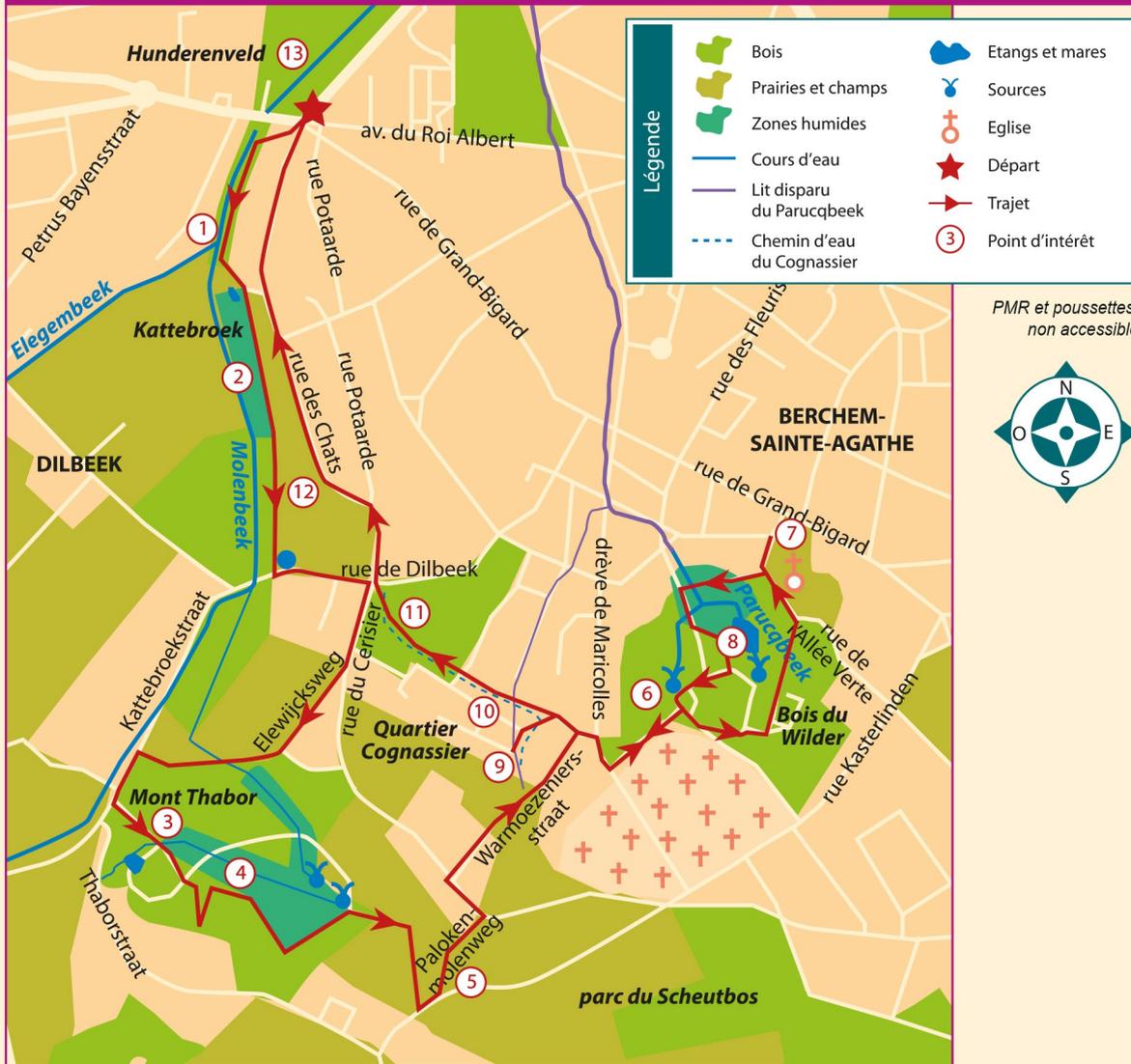


*La vallée du Molenbeek
à Berchem-Sainte-Agathe & Dilbeek*

Promenade de 6 km (+/- 2h30)

Départ: croisement av. du Roi Albert
et rue des Chats. Accessibilité: tram
19, bus 20 et 87 - bus De Lijn 355
(arrêt Hunderenveld).

La vallée du Molenbeek à Berchem-Sainte-Agathe & Dilbeek



Ce circuit pédestre vous emmène dans la partie amont de la vallée du Molenbeek, sur la commune de Berchem-Sainte-Agathe, avec une incursion en Flandre sur le territoire de la commune de Dilbeek. Kattebroek, Mont Thabor, Bois du Wilder et Cognassier, autant de lieux que vous traverserez et au sein desquels vous profiterez d'un patrimoine paysager, hydrographique, écologique et historique que les associations locales et les pouvoirs publics ont à cœur de préserver.

Bonne promenade!

1. Le Kattebroek, un bout de Pajottenland à Berchem-Sainte-Agathe

★ Au départ de l'arrêt Hunderenveld, rejoignez la rue des Chats (sur le bas à gauche) et prenez le chemin à droite, qui accompagne la rue puis s'en écarte pour longer des potagers. Plus loin le chemin suit le Molenbeek qui ici, en 2015, a été remis à ciel ouvert sur 200 m. Les berges et les rives furent aussi restaurées, dans un but paysager et pour favoriser la biodiversité. Remarquez les deux dalles de béton, sous lesquelles le trop plein d'eau du Molenbeek et de son affluent l'Elegembeek se déverse dans le collecteur en cas de fortes pluies ①. Une zone naturelle de débordement a également été aménagée quelques mètres en aval.

Peu après, le paysage qui s'ouvre offre des éléments typiques des paysages du Pajottenland (prairie humide, rangée de saules têtards,...), devenus rares à Bruxelles. Le site du Kattebroek qui s'étend sur 4,5 ha est entièrement classé depuis 2006. Si le mot 'katte' fait penser à un chat, il proviendrait en réalité du mot 'kade', qui ferait référence à d'anciens quais de chargement de pierres issues de carrières voisines, qui étaient jadis transportées sur le cours d'eau à l'aide de barques à fond plat.



Le Molenbeek, un ruisseau interrégional

Le Molenbeek prend sa source à Dilbeek, en Région flamande. Au Kattebroek, il marque la frontière avec Berchem-Sainte-Agathe. Il traverse ensuite les communes de Zellik, Ganshoren et Jette, où il y reçoit successivement les eaux du Maalbeek, du Laerbeek, du Poelbosbeek et du Kloosterbeek. Le ruisseau disparaît sous la terre à la sortie du parc Roi Baudouin, après un parcours de 5,5 km. Son nom ('ruisseau du Moulin' en français) renvoie probablement aux moulins à eau qui jalonnaient autrefois son cours.

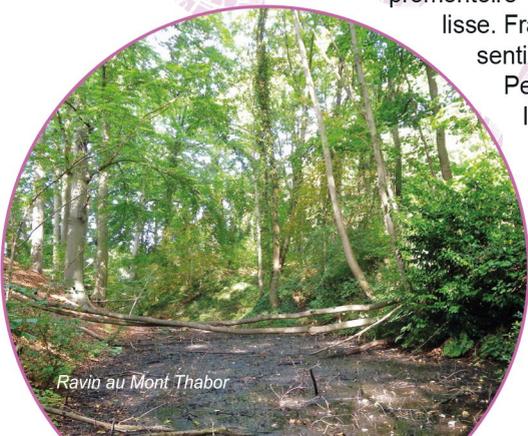


Feuille de saule

2. En route vers le Mont Thabor

Après 150 m, bifurquez à droite pour suivre l'Elewijcksweg. Le sentier longe une prairie puis amorce une descente pour rejoindre le bas de la vallée (nb: ignorez le sentier sur la gauche). Arrivé à la route (Kattebroekstraat), suivez celle-ci vers la gauche sur 80 m, jusqu'à l'entrée du 'Klimdienstencentum'. Engagez-vous dans un petit parking sur la gauche pour rejoindre l'entrée de la réserve naturelle du Mont Thabor ③. Ce toponyme aux résonances bibliques fut donné au début du siècle passé par Arthur Vetsuypens, un prêtre qui fonda ici un centre pour accueillir, à la campagne, les enfants nécessiteux de la ville.

Pénétrez dans la réserve par le sentier. Après 100 m en montée, bifurquez vers la droite. 20 m plus loin, ignorez le sentier qui descend vers la droite. Au croisement qui suit, continuez tout droit pour atteindre le pied d'un promontoire sur lequel dominent de beaux hêtres, arbres à l'écorce grise et lisse. Franchissez la zone humide sur une petite passerelle, puis suivez le sentier vers la gauche, qui monte ensuite sur la colline, entre les hêtres. Peu après une épingle à cheveux, le sentier s'oriente vers la droite. Ici les érables dominent la zone boisée recouvrant l'essentiel de la réserve. Prenez le temps d'admirer l'impressionnant ravin sur la gauche, résultat de l'extraction ancienne de la pierre et du sable par l'homme ④.

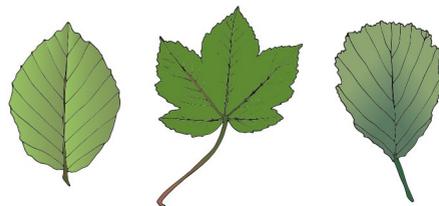


Ravin au Mont Thabor

La Bécassine des marais

La Bécassine des marais est un limicole migrateur.

Son vol en zigzag est caractéristique, tout comme son bec long (7cm) et droit. Le brun, le noir et le chamois dominant son plumage rayé. Chez nous, cet oiseau farouche se fait rare en raison de la disparition de son habitat. (photo © Wesley Poelman)



Feuille de hêtre, d'érable et d'aulne

Le sentier serpente et redescend doucement pour retrouver le fond humide du vallon, zone de suintements et de sources où s'est développée une belle aulnaie marécageuse. Vous quittez le bois et rejoignez un autre sentier, bordé par une haie de pruneliers. Suivez ce sentier vers la droite, qui progresse entre des prairies pour animaux et des bâtiments. Au croisement de chemins, prenez à gauche pour quitter le site. Tournez ensuite à gauche sur la route, et après 20 m, engagez-vous dans le Palokenmolenweg, sentier qui doit son nom à un moulin à vent aujourd'hui disparu ⑤. Arrivé à une route, prenez à gauche, puis tournez à droite dans la Warmoezeniersstraat, qui se prolonge par un sentier que vous empruntez.



Moulin de Paloke

Curiosités géologiques

Le Mont Tabor est issu d'un banc de sable qui s'est formé il y a 50 millions d'années dans une mer tropicale. La pierre, un grès calcaire, y fut extraite depuis le Moyen-âge jusqu'au 19e siècle et servit à l'édification de monuments prestigieux. Le calcaire présent dans le sous-sol qui est transporté par l'eau des sources, et qui se dépose sur des restes de branches et de feuilles, donne naissance à un phénomène géologique remarquable, une croûte minérale blanchâtre appelée le travertin.

3. Le Bois du Wilder et le centre historique

Au bout du sentier, suivez vers la droite un chemin bétonné, qui vous amène, après 70 m, à un passage pour piéton. Franchissez-celui-ci et continuez tout droit pour rentrer dans le site du Bois du Wilder ⑥, colline boisée dont le nom est déjà attesté au 13e siècle avec le domaine de l'Hof ter Wilst. Après 100 m, tournez à droite, et après 20 m, encore à droite. Plus loin, quittez le chemin en dur pour descendre vers la gauche, et empruntez droit devant le chemin en montée (escaliers en bois). Au sommet, bifurquez vers la gauche pour vous engager sur une belle passerelle qui domine le vallon, dont le relief marqué témoigne de la présence d'anciennes carrières.

Après la passerelle, poursuivez tout droit le long d'une plaine de jeu, pour rejoindre la rue de l'Allée Verte que vous suivez vers la gauche, en descente. Cette jolie ruelle pavée vous mène à l'ancienne église romane du village, dont les origines remontent au 13e siècle. N'hésitez pas à vous rendre à la place de l'Eglise (à 50 m droit devant) pour profiter du charme pittoresque de ce lieu ⑦. A l'angle de la place, vous découvrez une chapelle consacrée à sainte Agathe, martyre originaire de Sicile.



Chapelle
Sainte-Agathe



Bois du Wilder

Ce petit édifice érigé vers 1720 se situe devant une source... qui fut comblée il y a un siècle. Au numéro 15 se trouve l'ancienne brasserie de la Couronne, et de l'autre côté de la rue de Grand-Bigard l'ancienne auberge du même nom, bâtiments occupés aujourd'hui par deux centres culturels.

Retournez sur vos pas et empruntez à droite le chemin qui débute face au porche d'entrée de l'église. Dans le bas, vous franchissez le Parucqbeek, un ruisseau qui alimentait jadis le Molenbeek, et qui disparaît maintenant sous terre au niveau de la voirie. Au carrefour en T, tournez à gauche pour regagner le Bois du Wilder.

Au carrefour en Y suivant, prenez à nouveau à gauche. Le chemin vous mène à un étang agrémenté d'un ponton ⑧. Le Parucqbeek prend sa source à quelques mètres en amont de la pièce d'eau, qui abrite des Grenouilles rousses et diverses espèces de tritons. Continuez sur le chemin (escaliers) et après 30 m, au carrefour en T, prenez à droite. Un peu plus loin, tournez à gauche en montée. Continuez toujours tout droit (ignorez les chemins et sentiers latéraux) pour regagner la route.



Le Triton alpestre

Bon nageur, ce petit amphibien au ventre orange à rouge vif affectionne les eaux calmes et peu profondes, qu'il fréquente la majeure partie de l'année. Il doit son qualificatif 'alpestre' au fait qu'on le rencontre également dans les montagnes, entre autres dans les Alpes, jusqu'à 2500 m d'altitude! (photo © W. Poelman)

4. Le Chemin d'eau du Cognassier

Traversez sur le passage pour piétons puis suivez le chemin en béton vers la droite, jusqu'à son extrémité. Prenez la rue à gauche pour rejoindre, après 100 m (rue du Maraîcher), le départ du 'Chemin d'eau du Cognassier' ⑨, un fossé d'infiltration long de 450 m récoltant les eaux de pluie, aménagé dans le but de résoudre les problèmes d'inondations dont le quartier a souffert par le passé. Revenez sur vos pas et tournez à gauche dans un chemin en gravier (le long du fossé) que l'itinéraire de la Promenade Verte (63 km) emprunte. Après 150 m, vous atteignez un autre panneau d'information. Ici s'écoulait jadis un petit ru aujourd'hui disparu, qui confluaient avec le Parucqbeek en contrebas ⑩.



Vers une nouvelle gestion des eaux de pluie

L'eau de pluie a longtemps été considérée comme un 'déchet' à évacuer via nos égouts. Aujourd'hui, plusieurs projets voient le jour afin que cette eau soit au contraire gardée là où elle tombe, en la dirigeant vers des 'jardins de pluie' ou encore des fossés où elle pourra ruisseler et s'infiltrer. Le cycle naturel de l'eau est ainsi restauré, des problèmes d'inondations résolus, et de nouvelles zones humides propices à la biodiversité créées.



Continuez sur le large chemin pour atteindre les jolis potagers du Vieux Poirier ⑪. Le lieu doit son nom au vieil arbre fruitier qui subsiste sur la gauche du chemin, en face du bassin d'infiltration qui recueille les eaux s'écoulant dans la noue.

Traversez la rue de Dilbeek et suivez la rue Potaarde, puis la rue des Chats (vers la gauche) qu'une rangée de vieux saules têtards borde ⑫. La rue vous ramène au point de départ de la promenade. Le Molenbeek quant à lui poursuit son cours de l'autre côté de la voirie, dans la zone boisée du Hunderenveld ⑬.

Poursuivre la restauration du réseau hydrographique

Depuis plusieurs années, des projets de gestion des eaux claires, à rebours des pratiques habituelles, ont pu se concrétiser dans la vallée. D'autres projets, demandant parfois une collaboration interrégionale, sont actuellement à l'étude: la reconnexion d'eaux de source du Mont Thabor avec le Molenbeek, la poursuite du Chemin d'eau du Cognassier jusqu'à la rivière, dans le fond de la vallée, ou encore la revalorisation du tronçon du Molenbeek s'écoulant au sein de la zone boisée du Hunderenveld.

- **Bruxelles Environnement** est responsable du contrôle de la qualité et du débit du Molenbeek et de ses affluents en Région Bruxelloise, et effectue un travail d'entretien de leur lit et de leurs berges. L'administration est également en charge de la mise en œuvre du 'maillage pluie', et est gestionnaire du site du Bois du Wilder et du Kattebroek. <https://environnement.brussels>
- **La commune de Berchem-Sainte-Agathe** a conduit l'élaboration et la mise en œuvre du projet du Chemin d'eau du Cognassier, avec le soutien de Bruxelles Environnement, des Etats Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB) et de Vivaqua. <https://berchem.brussels>
- **La province du Brabant flamand** est responsable de la gestion du Molenbeek et de ses principaux affluents en Région flamande. www.vlaamsbrabant.be
- **Natuurpunt Dilbeek** est une section de Natuurpunt, composée d'une équipe de bénévoles actifs pour la protection et la mise en valeur des espaces naturels à Dilbeek, dont le Mont Thabor. www.natuurpunt-dilbeek.be



Coordination Senne-Coördinatie Zenne, groupe de travail et partenaire d'Escaut sans Frontières, regroupe et/ou collabore avec des associations et personnes actives au sein des 3 régions du bassin de la Senne. Ensemble, ils œuvrent à une gestion intégrée et durable des cours d'eau et zones humides au sein du bassin de la Senne. À la demande, Coordination Senne vous guide pour cette promenade et le long des autres cours d'eau du bassin de la Senne. Contactez-nous!

Coordination Senne-Coördinatie Zenne asbl/vzw

2bis, quai des Péniches - 1000 Bruxelles - Tél. 02 206 12 07 - contact@coordinationsenne.be - www.coordinationsenne.be

€ 0,50



Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Nos remerciements à Bruxelles Environnement, à la commune de Berchem-Sainte-Agathe et à Natuurpunt Dilbeek pour leurs conseils et la relecture.